

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DU LUNDI 19 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 19 mai à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Thierry BRUN, Maire.

Étaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire, Monsieur Mohammed NIFA, Madame Isabelle CORNELOUP, Madame Monique MORNACCO et Madame Claudine BARRIE

Membres nommés : Madame Armelle COLLINEAU, Madame Claudine QUERREC, Madame Jocelyne VAYSSIERES et Monsieur Dominique GRANDPIERRE

Était absente excusée : Madame Marie-Claude BOISMARTEL

Était absent : Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES

ORDRE DU JOUR

1- NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Sur proposition de M. le Président, en prenant la liste des membres par ordre alphabétique la Secrétaire de séance est Mme Claudine BARRIE.

2 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2025

Le compte rendu a été accepté à l'unanimité des personnes présentes. Madame BARRIE ne participe pas au vote n'étant pas présente au précédent conseil d'administration.

3 - ATELIERS POUR LES JEUNES DE + 60 ANS,

Les tableaux des activités pour 2024-2025 et 2025-2026 sont présentés.

1. 2024-2025

Pour le thème « numérique » les participants se sont regroupés sur « MY ADMIN », l'organisation étant plus souple et l'aide plus personnalisée.

Pour le thème « Bien-être physique », les ateliers « équilibre en mouvement » au Rideau Rouge ou à la Vague fonctionnent bien. L'atelier « prévention des chutes » n'a eu que 4 personnes, mais le public est naturellement plus restreint. La sophrologie et le yoga du rire ont accueilli 12 personnes. Par contre, les ateliers « sommeil et socio-esthétique » n'ont pas bien fonctionné.

Pour le thème « Ateliers mémoire », au travers de jeux ou dans l'univers floral a accueilli respectivement 10 et 13 personnes

Pour le thème 4 « les aidants », le groupe de parole a accueilli 5 personnes et la journée aidants-aidés à Chantilly, 22 personnes.

Pour le thème « culture », les séances de « ciné Margency » n'ont réuni que 5 seniors et 15 enfants. Le concept, diffusion auprès des scolaires suivi d'une séance enfant accompagné des parents a bien fonctionné et à pérenniser.

2. 2025-2026

Les ateliers reconduits sont :

- Sport pour tous, les jeudis matin
- Sport pour tous, les lundis à La Vague : Equilibre et Pilates
- Numérique et soutien (My Admin)
- Bien dans son assiette
- Sophrologie
- Yoga du rire
- Mémoire
- Ciné'Margency

« Plus de pas » remplacera l'atelier « prévention des chutes »

Madame VAYSSIERES propose un atelier yoga sur chaise. Pour l'art floral, il peut être proposé avec une participation des seniors intéressés.

Pour le thème culture, il est proposé de proposer les séances de cinéma aux EHPAD de Soisy. Monsieur Grandpierre se propose de les contacter.

5 - -ATELIERS AIDANTS-AIDES

Thèmes retenus sont :

Groupe de parole : le deuxième jeudi de chaque mois de 17h30 à 19h.

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Val d'Oise a émis un avis favorable de la demande de subvention 2025 pour un montant de 7 500 euros.

Atelier répit et stimulation cognitives « animalier »

Nous allons proposer deux ateliers les 18 et 25 septembre 2025 avec la fédération française d'écopâturage et France Alzheimer.

Détail de l'atelier :

Intervention avec 1 à 2 intervenants, accompagnés de 8-10 moutons afin de promouvoir l'écopâturage et la conservation de l'espèce solognote. « Nous pouvons faire des démonstrations de travail avec les animaux (parage des onglons, « comment assoir un mouton » ...) avec interaction du public . Ces actions sont pour nous le support permettant d'aborder, les méthodes d'élevage ovin, l'utilité de la biodiversité, dont celle dite domestique, et la sensibilisation aux actions que nous menons en faveur de la biodiversité et de l'environnement, plus particulièrement liées à l'aménagement, la gestion et la valorisation d'espaces, notamment urbains et péri-urbains, ainsi qu'à la préservation d'espèces végétales et animales menacées ou en voie d'extinction ».

ANIMATION ATOUR DE LA LAINE (Partenaire : La Brebis Perrette)

Animation « Laine ».

Mise en place permanente de l'exposition « Le chemin de la laine » (exposition / sensibilisation), démonstration de filage au fuseau et au rouet, mise à disposition du matériel de cardage et de filage, fournitures (laine issue de notre troupeau). Atelier tissage de bracelets de laine.

1 fileuse présente en continu

Écopâturage

Mise à disposition de 8-10 brebis solognotes, pendant 1 mois (du 1er Septembre au 03 Octobre 2025) dans le Parc de la mairie, à la période de réalisation des animations, y compris abreuvoir, pierre à sel et système de clôture temporaire type filets électrifiés.

Rotations des 8-10 animaux mis à disposition sur le secteur à redéfinir conjointement en fonction des besoins et de l'évolution des zones pâturées.

Remarque : Madame Corneloup soulève le risque d'odeurs et de mouches qui pourraient incommoder des voisins du lieu, bien que les moutons soient en extérieur.
Des devis seront demandés par les écoles à la demande de Madame QUERREC pour une animation sur le temps scolaire.

4 – Subvention permis de conduire

Le CCAS a mis en place l'aide au permis de conduire ou l'obtention du BAFA pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Nous avons actuellement un dossier en cours et le deuxième en attente de validation.

Dans chaque cas il est demandé en contrepartie de l'aide de 400 euros, 35h de bénévolat. Le planning a été établi, avec un début de réalisation, le second est en cours d'élaboration.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur GRANDPIERRE donne une information concernant la maman d'un enfant de l'HEM. Elle a obtenu un logement CNL, rue Louis Muret.

Madame MORNACCO informe d'une réunion de l'UDCCAS sur la santé mentale.

Depuis le vote des subventions à accorder aux associations, celle pour la Croix Rouge doit être revue. En effet le versement n'a pas été demandé, aucun dossier n'a été transmis de leur part. Suite à un contact téléphonique, la Croix Rouge a dit qu'elle n'avait pas besoin de cette subvention.

Il a été décidé unanimement de transférer la somme pour l'aide au permis de conduire, afin d'en faire profiter un jeune, si la demande en est faite.

La prochaine réunion est fixée au lundi 16 juin à 18h30


Thierry BRUN
Président du C.C.A.S.


Claudine BARRIE
Secrétaire de séance